

Chaque jour, en Creuse,
le Conseil Général vous conduit...
plus loin, plus souvent



- Tous les jours, 450 circuits scolaires pour les écoliers, les collégiens et les lycéens
- 21 lignes régulières de transports de voyageurs toute l'année
- Des possibilités de réduction par abonnement
- Des possibilités de transports à la demande dans de nombreuses communes



Pour tous renseignements :
Service des Transports du Conseil Général,
14, avenue Pierre Leroux – BP17 - 23001 GUERET cedex
tél. 05 44 30 27 23 ou 05 44 30 27 29



le magazine de
la Creuse



DOSSIER

**Cap sur
leur avenir**



ACTIONS
**Axe Est Limousin :
un tronçon de plus**



INITIATIVES
**Les nouveaux horizons
de Trace de Pas**



CULTURES
**La Sout,
capitale du jazz**



le magazine de
la Creuse

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.

Ont collaboré à ce numéro :
Christian LAURANCE, Pascal BOURDOIS,
Nicolas DOHRAMNN (Archives départemen-
tales).

Photos :
Muriel VILLEJOURBERT, Mathieu TIJERAS,
J. DAMASE, Pascal BOURDOIS, Denis ROCHE
(Archives départementales), Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Canôé
23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.

Impression : Terre Bleue
23000 GUERET - Tél. : 05.55.41.14.33.

Distribution : La Poste
Tirage : 63.000 exemplaires
ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,11€ (0,65 F) par habitant.

UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ?

"Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05 44 30 23 26 ;
- par fax : 05 44 30 23 29 ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

SOMMAIRE

DOSSIER



Réentrée

- p. 4-5 / L'éducation, notre avenir.
- p. 6-7 / Collèges : un niveau d'investissements soutenu
- p. 8-9 / Transports : un budget sans cesse croissant
- p. 10 / CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES
- LA 3^{ème} promotion arrive

TRIBUNE LIBRE

L'expression des groupes politiques

ACTIONS



- p. 12-13 / HANDICAP
- Le chantier d'Arfeuille-Châtain avance
- p. 14-15 / AXE EST LIMOUSIN
- Nouveau tronçon
- p. 16 / TOURISME
- Premières tendances d'un été tiède

RACINES

- p. 17 / ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
- Une mine d'informations

INITIATIVES

- p. 18-19 / TRACE DE PAS
- Le chemin de la reconstruction

CULTURES



- p. 20-21 / JAZZ À LA SOUT'
- Du swing, et du meilleur
- p. 22 / CROISÉE DES CHEMINS
- L'art s'affiche dans le rue
- p. 23 / MUSIQUE
- L'ENM près de chez vous

Croire en notre avenir

Le Conseil Général croit en l'avenir de la Creuse, il investit dans sa jeunesse. Cela pourrait être un slogan, le nôtre en l'occurrence, mais c'est mieux que ça. C'est le fil rouge d'une politique qui ne monte pas tous les jours sur les estrades crier sa légitimité, mais qui préfère œuvrer patiemment et résolument, améliorant concrètement le cadre et les outils de l'enseignement dispensé à nos enfants, tous nos enfants.

Pour le Conseil Général, il n'y a pas de petits et de grands collèges. Il n'y a que des collèges, dix-huit répartis dans toute la Creuse. Et dans ces collèges, il y a des équipes éducatives et des élèves, les unes indéfectiblement liées aux autres par ce fil invisible et pourtant si fort de la transmission du savoir. Partout où il y a un collège,

il y a des familles, de la vie. Donc de l'activité, des commerces, des emplois. Un collège, c'est aussi un carrefour économique et il importe de garantir la meilleure attractivité à tous nos établissements, en y améliorant sans cesse les conditions d'accueil et d'enseignement.

Parce que nous croyons à la fois aux vertus de l'éducation et à la nécessité de maintenir un maillage cohérent de notre territoire, nous investissons lourdement, chaque année : pour moderniser nos établissements ; pour garantir un accès le moins coûteux possible aux transports scolaires ; pour permettre à tous nos enfants de découvrir de nouveaux horizons culturels ; pour aider les familles en difficultés financières, malheureusement toujours plus nombreuses ; etc. C'est parce que nous respectons à la fois les obligations légales liées aux compétences d'un Conseil Général et les obligations morales

découlant de nos engagements, que nous sommes légitimés à dénoncer les dérives de l'État. Un État qui charge sans cesse la barque des collectivités locales, transférant de nouvelles compétences et légiférant à qui mieux mieux (handicap, plan de cohésion sociale) sans y consacrer les moyens nécessaires.

D'autres combats nous attendent pour obtenir de l'État qu'il respecte ses propres engagements et garantisse notre capacité financière à agir pour le développement de la Creuse. Nous y prendrons toute notre part, car les missions qui nous sont confiées nous placent au cœur du quotidien des Creusois. Et parce que nous croyons en l'avenir de notre territoire.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

RCGCreuse : beau comme un maillot

C'était dans l'air depuis le printemps dernier, c'est désormais officiel : le vénérable RCG est devenu le RCGC. Autrement dit, le Rugby-Club Guéret-Creuse. Les "vert et noir" portaient déjà haut les couleurs du département ; désormais, ils les portent officiellement. Le nouveau maillot du RCGC, qui a été présenté dans le courant du mois de septembre, à l'occasion

d'une très amicale cérémonie organisée au Casino d'Évaux-les-Bains, arbore les logos de tous ses principaux partenaires financiers, dont évidemment le Conseil Général (notre photo). Aussi bien soutenus et ayant retrouvé toute leur verve et l'enthousiasme de leurs supporteurs au gré de deux montées successives, on ne peut que souhaiter aux rugbymen du RCGC de garder le même allant. Désormais sociétaires du championnat de France de Fédérale 2, ils ont d'ailleurs très honorablement débuté leur saison et conforté la confiance mise en eux pour représenter au mieux la Creuse sur tous les terrains.





L'éducation, notre avenir

Le Conseil Général déploie des moyens sans cesse croissants en faveur de l'éducation : chantiers dans les collèges, plan d'équipement informatique, prise en charge maximale des transports scolaires. Le point sur la dernière rentrée dans le département.

LA loi du 23 janvier 1985 a donné au Département compétence pour l'entretien, la rénovation et la construction des collèges, et plus largement les moyens dont ils disposent pour fonctionner. Cette obligation suffit à justifier que le Conseil Général investisse dans les 18 collèges creusois. Cela étant, la politique départementale en matière de travaux dans les collèges relève aussi d'une certaine vision de l'aménagement du territoire départemental. Il s'agit donc de maintenir la totalité des 18 collèges publics du département et, à travers eux, favoriser l'accueil et le maintien de la population sur l'ensemble du territoire départemental. Parce qu'un collège, cela signifie des familles, de l'activité, du commerce, des emplois, encore faut-il donner de bonnes raisons aux familles d'y envoyer leurs enfants. Autrement dit, la qualité de l'offre éducative devient un élément déterminant pour un aménagement harmonieux du territoire.

C'est pourquoi, après le coup de projecteur légitimement lancé l'année dernière sur l'exceptionnel chantier de la construction du nouveau collège Henri Judet, à Boussac, le Département a résolument choisi de maintenir un haut niveau d'investissement. Fort heureusement, on ne découvre pas chaque année un collège ne garantissant plus les meilleures conditions de sécurité et obligeant à en construire un nouveau. Il n'empêche : le pari architectural de l'établissement boussaquin, son affirmation de la primauté de la qualité de la vie dans l'enceinte du savoir, inspirent, d'une certaine manière, les autres chantiers que

Souci de qualité et de modernité

le Conseil Général conduit dans les autres établissements pour les maintenir à un haut niveau de qualité.

De fait, chaque classe refaite, chaque self redessiné au goût du jour, chaque nouvel équipement pédagogique signifie le même pari sur l'avenir de la jeunesse de ce département, la volonté du Conseil Général d'offrir aux jeunes Creusois des conditions d'enseignement modernes et performantes, à l'image de ce qui est fait avec le plan de déploiement informatique lancé en 2004 et qui se poursuit à rythme soutenu. Et cela vaut, comme le montrent les pages de ce dossier "Spécial Rentrée", pour tous les types de collèges, où qu'ils se trouvent et quelle que soit leur taille.

Ce souci de qualité, de modernité et d'égalité de tous dans l'accès au savoir vaut également pour l'exercice d'une autre compétence majeure du Conseil Général : l'organisation des transports scolaires sur l'ensemble du département. Dans ce domaine, le Conseil Général ne ménage pas ses efforts pour financer un service de qualité, au moindre coût pour les familles.

Bourses départementales en faveur des familles modestes, financement de l'accès à la culture pour tous avec les opérations "Collège au Cinéma", "Collège au Théâtre", "Collège au Musée", "Collège aux Archives", ou encore les classes à projet artistique et culturel, les classes découvertes et les contrats éducatifs locaux : les interventions du Conseil Général favorisant le domaine éducatif sont extrêmement nombreuses. ■

Informatique la suite du programme

Le Conseil Général a fait le constat que les matériels informatiques utilisés dans les collèges du département n'étaient plus adaptés, qu'il s'agisse de leur utilisation pédagogique par les élèves et enseignants ou simplement administrative par les agents. Cette situation a conduit le Conseil Général à lancer un vaste programme de ré-informatisation prévu sur trois ans.

Dès le mois de janvier 2004, une première vague de 40 machines, destinées aux secteurs administratifs, est arrivée dans les établissements. Ensuite, l'équipe informatique du Conseil Général, en concertation avec les établissements et les services académiques, a mis sur pied un plan de déploiement global pour l'ensemble des secteurs pédagogiques. À ce titre, trois types de plates-formes ont été identifiés : les salles pluridisciplinaires multi-usages, les salles de technologie et les centres de documentation et d'information (CDI).

La première phase, réalisée sur 5 établissements en 2004, a permis de préciser les attentes fonctionnelles et techniques. Parallèlement, la mise à niveau des postes de gestion, achevée en décembre, a porté à près de 250 le nombre de nouveaux micro-ordinateurs installés dans nos collèges.

C'est maintenant l'ensemble des établissements qui va pouvoir bénéficier des solutions éprouvées sur les sites pilotes. Le Conseil général, qui assure la fourniture des matériels et des logiciels associés, apporte également une assistance technique à la définition des projets informatiques d'établissement et œuvre au côté des principaux pour développer le partage des connaissances entre les collèges.

Ainsi, ce plan de 3 ans prévu par le Conseil Général aura permis l'implantation d'un peu plus de 500 micro-ordinateurs, soit un renouvellement complet et un renforcement de l'équipement informatique des 18 collèges creusois, pour un montant total de 950.000€.



Le nouveau self du collège des Pradeaux, à Ahun, offre un cadre modernisé et totalement en phase avec les exigences d'une restauration de qualité. Même les petits de l'école locale s'en lèchent les babines...

Collèges : effort soutenu

Évidemment, ce n'est pas tous les ans qu'on construit un nouveau collège, comme Boussac en 2003 et 2004. Le niveau des investissements du Conseil Général dans les collèges creusois reste toutefois important, avec pas moins de 2M€ de travaux cette année.

Après les années 2003 et 2004 marquées par la réalisation de l'exceptionnel chantier de construction du collège de Boussac (6,6M€ programmés sur deux ans), 2005 peut apparaître comme une année ordinaire, puisqu'on retrouve un niveau d'investissement comparable à ce qu'il était avant ces deux années exceptionnelles. Pourtant, ce sont pas moins de 2M€ qui ont été programmés pour les travaux dans les collèges, auxquels il convient d'ajouter la 2^{ème} étape du plan de déploiement de matériels informatiques (voir par ailleurs).

La volonté du Conseil Général est, en effet, de donner aux collégiens creusois et à leurs enseignants des conditions de travail optimales, mais également de leur offrir les meilleures conditions d'accueil et de confort, y compris en ce qui concerne les temps non scolaires. Maintenir à un niveau soutenu les investissements qui permettent de préserver ou d'améliorer le parc immobilier que constituent les 18 collèges du département, c'est donc faire de belles salles de classe, mais pas seulement.

L'exemple du collège d'Ahun illustre bien cette volonté du

Conseil Général, de combiner les exigences d'un enseignement de qualité et la volonté d'accueillir les enfants dans un cadre adapté à notre époque. Ainsi, la reconstruction du restaurant scolaire du collège des Pradeaux a-t-elle constitué le principal chantier de l'année 2005 : 589.210€, auxquels il convient d'ajouter 26.440€ de réfection de toiture. Ces travaux s'ajoutent à ceux réalisés en 2003, avec la construction de l'atelier technologique et d'une chaufferie, pour 445.361€.

Ahun : un effort sans précédent

De fait, cet établissement aura bénéficié d'un niveau d'investissement jamais atteint jusqu'alors : plus de 1M€ pour les seules années 2003, 2004 et 2005, sur le 1,28M€ qui lui a été consacré depuis... 1987 !

Le fait est que, derrière ces chiffres, il y a aussi une réalité, parfaitement visible désormais : des enfants heureux de manger à la cantine, en l'occurrence un self qui n'est pas très éloigné des environnements de restauration qu'ils peuvent connaître par ailleurs, respectant parfaitement aux normes sanitaires. ■

Autres collèges autres travaux



Auzances : La restructuration du CDI, des salles de sciences et de technologie (montant estimé à 243.800€) devrait être réalisée dans le courant de l'année 2006 ; la consultation des entreprises vient d'être lancée. Prévu également, le bardage du gymnase (22.486€).

Bénévent-l'Abbaye : La restructuration du logement et de l'administration a été achevée en février dernier, pour 145.422€. La consultation des entreprises pour le chantier de réfection de la couverture du gymnase et des sanitaires (60.000€) vient d'être lancée.

Bonnat : Le désamiantage et l'aménagement du hall et de la cage d'escalier (30.000€), ainsi que la mise en sécurité incendie (6.921,73€) ont été réalisés cette année. L'aménagement de la salle de sciences (30.000€) aura lieu courant 2006.

Bourganeuf : La restructuration de l'internat (150.000€) est prévue pour l'année 2006.

Chambon-sur-Voueize : L'étude pour la réfection du réseau de chauffage (15.000€) est en cours.

Crocq : Les travaux d'agrandissement du préau (115.000€) vont être lancés dans les prochains jours.

Dun-le-Palestel : L'étude pour la réfection du réseau de chauffage (15.000€) est en cours.

Jules Marouzeau Guéret : La réfection d'un morceau de toiture (50.000€) est prévue pour les vacances de Toussaint ; la consultation des entreprises pour le chantier de restructuration (140.000€) est en cours.

Martin Nadaud Guéret : Le désamiantage avant la réfection de salles et d'un couloir (83.858€) a été réalisé au cours de l'été. La réfection complète du CDI et du réseau de chauffage (124.767€) est en cours et devrait s'achever dans les prochains jours.

Parsac : La consultation des entreprises pour la réfection des façades et des menuiseries extérieures (120.000€) est lancée. À noter également que le Conseil Général apporte une aide de 140.000€ à la municipalité, afin de financer le parking du collège dans le cadre d'un projet de réaménagement global du centre-bourg.

Saint-Vaury : La consultation pour l'étude de réfection du chauffage (50.000€) est lancée, de même que celle concernant le réaménagement du plateau sportif (20.000€).



Nouvelle campagne de sécurité

Chaque année, le Service Transports du Conseil Général organise des opérations de sensibilisation aux questions de sécurité dans les transports scolaires. Ces interventions ont lieu au sein des collèges, en partenariat avec les services de la Gendarmerie Nationale. Elles s'adressent aux élèves de 6^{ème} et sont articulées en deux volets : une partie théorique au cours de laquelle sont rappelées les règles de sécurité essentielles à respecter dans les transports scolaires ; une partie pratique, avec des exercices chronométrés permettant aux élèves de mesurer leur réactivité aux événements.

La campagne 2005/2006 va permettre de rencontrer les 1.218 élèves actuellement inscrits dans les classes de 6^{ème} du département. Elle a démarré par une première vague, qui s'est déroulée du 18 au 21 octobre dans les collèges de Châtelus-Malvaleix, Bénévent-l'Abbaye, Chénérailles, Saint-Vaury, Martin Nadaud Guéret, Ahun et Chambon-sur-Voueize.

La seconde phase aura lieu en novembre, selon le calendrier suivant :

Jeudi 3 novembre : 14h00, collège de Felletin ;
Vendredi 4 novembre : 13h30, collège de Parsac ; 15h00, collège de Chambon-sur-Voueize ;
Lundi 7 novembre : 15h00, collège de Crocq ;
Mardi 8 novembre : 14h00, collège de Boussac ;
Mercredi 9 novembre : 8h30, collège de Dun-le-Palestel ;
Jeudi 10 novembre : 8h15, collège de La Souterraine ; 13h00, collège de Bourgneuf ;
Jeudi 17 novembre : 9h00, collège d'Auzances ; 15h00, collège de Bonnat ;
Vendredi 18 novembre : 14h00, collège d'Aubusson ;
Lundi 21 novembre : 13h30, collège Jules Marouzeau de Guéret.

6,3 M€

le prix de l'accès au savoir

Le budget des transports scolaires est en augmentation constante. 6,3M€, c'est le prix à payer pour transporter les élèves creusois dans les meilleures conditions de sécurité, de confort et de proximité.

Depuis les lois de décentralisation, notamment la loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs (LOTI) du 31 décembre 1982, les départements sont compétents dans l'organisation, la gestion et le financement des transports sur leur territoire. Cela concerne les transports de voyageurs comme les transports scolaires, mais ces derniers représentent la part prépondérante de cette compétence départementale. Et de son impact budgétaire : la dépense annuelle engagée par le Département est de l'ordre de 7,5 M€ dont 6,3 M€ pour les seuls transports scolaires.

Le prix de la ruralité

Pour l'ensemble des élèves transportés par le Département, l'évolution budgétaire entre 2000 et 2004 est une augmentation de 34,15%, qui s'explique notamment par l'évolution constante de la réglementation et du coût des transports. Pour la Creuse, le coût moyen du transport scolaire est de 705€ par an et par élève, alors que la moyenne nationale se situe à 520€. Cette différence s'explique notamment par la dispersion de l'habitat creusois obligeant l'organisation de circuits avec des kilométrages importants et pour des effectifs réduits.

Le Conseil Général de la Creuse prend à sa charge 85% des frais de transport des élèves. La participation des familles, qui s'élève à 15%, est recouvrée par l'intermédiaire des organisateurs secondaires (communes ou communautés de communes) ou directement par le Département pour les circuits qu'il gère en direct. Dans ce dernier cas, le Conseil Général ne demande aux familles qu'une participation de 113€ par an (0,66€ par jour). À noter que certaines



communes, ou communautés de communes, acceptent de prendre en charge les 15% restants, permettant ainsi la gratuité totale des transports scolaires.

De même, le Département finance à 100% les frais de transport des élèves et étudiants handicapés. Cette disposition concernait 83 élèves au cours de l'année scolaire 2004/2005, des chiffres en constante augmentation : +67% des effectifs transportés de 2000 à 2004, + 220% du coût de leur transport.

7.500 élèves par jour

Sur le terrain, le Département organise le transport quotidien de près de 7.500 élèves, entre leur domicile et les écoles maternelles et primaires, collèges et lycées. Chaque jour, environ 450 circuits scolaires, dont 29 en gestion directe, sillonnent la Creuse et parcourent en moyenne 28.000 km par jour, soit 4 millions de km par an. Les circuits sont organisés en fonction de la carte scolaire définie par l'Inspection Académique.

Les services de transport scolaire sont effectués avec près de 300 véhicules qui sont exploités par une trentaine d'entreprises ou particuliers, mandatés par le Conseil Général à l'issue d'une procédure de mise en concurrence définie par le Code des marchés publics, où les entreprises sont choisies selon plusieurs critères.

Car le transport scolaire, ce n'est pas seulement l'accès au savoir de nos chères têtes blondes ; c'est aussi un chiffre d'affaires important pour de nombreuses petites entreprises de transport. ■

La culture n'a pas de prix

Le Département finance de nombreuses activités périscolaires, dans le but de contribuer à l'ouverture de tous à la culture, sous toutes ses formes. C'est dans ce cadre que sont organisées les opérations "Collèges au Cinéma", "Collèges au Théâtre", "Collèges au Musée", "Collèges aux Archives".

Ces opérations résultent notamment de conventions de partenariat passées avec certains établissements culturels (Centre Jean Lurçat d'Aubusson, Espace de l'Écluse de La Souterraine, Espace Fayolle de Guéret). Le Conseil Général prend en charge une partie de la billetterie ou en assure la gratuité pour les établissements départementaux (Archives, Musée de la Tapisserie), ainsi que les frais de transports. Les budgets sont les suivants :

"Collèges au Cinéma", 28.628,96€ ;

"Collèges au Théâtre", 12.230€ ;

"Collèges au Musée", 1.595€ ;

"Collèges aux Archives", 575€.

C'est en suivant la même logique que le Conseil Général finance les contrats éducatifs locaux (CEL), les classes à PAC (projet artistique ou culturel) ou ateliers, les classes découverte ou les visites au Salon du Livre de Paris.

Enfin, le Département attribue des bourses départementales, pour un montant de 104.765€ en 2005.





Les réunions d'information dans les collèges ont permis de préparer les élections.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Bientôt la nouvelle équipe

Le Conseil Général des Jeunes de la Creuse démarre sa troisième année d'existence.

La nouvelle équipe, issue des élections d'octobre, sera installée le 9 novembre.

Au cours du mois de septembre et au début du mois d'octobre, les conseillers généraux adultes, accompagnés d'agents des Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS) du Département, ont rencontré les collégiens de l'ensemble des établissements pour leur présenter le Conseil Général des Jeunes. Cet échange entre les adultes et les collégiens est important. Il permet de rappeler les différentes actions menées au cours de l'année précédente (voir encadré) et, bien sûr, d'informer les jeunes sur ce qu'est un Conseil Général et ce que sont ses compétences.

Les réunions d'information ont permis de préparer les élections, qui ont eu lieu dans le mois d'octobre, chaque établissement restant libre de les organiser à sa guise. La séance plénière d'installation du nouveau Conseil Général des Jeunes aura lieu le mercredi 9 novembre, dans la grande salle des délibérations du Conseil Général, à Guéret. L'occasion de prendre réellement contact avec l'institution départementale, qui a prévu une enveloppe de 15.000€ au budget pour permettre aux jeunes de mener à bien leurs actions. ■

Ils l'ont fait...

Secteur Ouest (Dun-le-Palestel, La Souterraine, Bénévent-l'Abbaye, Bourgageuf) : Collecte de matériel informatique et scolaire en direction du village de Gourcy au Burkina-Faso.

Secteur Nord Est (Bonnat, Boussac, Chambon-sur-Voueize, Châtelus-Malvaleix, Parsac) : Réalisation d'un court métrage écrit et réalisé par les collégiens avec l'aide d'un professionnel, portant sur le handicap à partir de l'exemple d'un collégien. Ce film a été projeté au collège de Châtelus-Malvaleix le 19 septembre, en présence des élèves et professeurs ayant participé à cette aventure, des parents, etc.

Secteur Centre (Ahun, Guéret, Saint-Vaury) : Initiation aux gestes de premiers secours, rencontres et activités avec les personnes âgées de la maison de retraite de Guéret.

Secteur Sud (Aubusson, Auzances, Chénérailles, Crocq, Felletin) : Écriture d'une pièce de théâtre sur le thème de la lutte contre le racisme, la mise en scène étant assurée par un professeur de théâtre. Les jeunes ont joué cette pièce en juin dans quatre collèges du secteur et lors de la dernière séance plénière. ■



Un outil pour mieux comprendre

Une nouveauté a marqué les réunions d'information sur le Conseil Général des Jeunes, organisées dans les établissements creusois : la distribution à tous les élèves des collèges de la Creuse d'une plaquette de présentation de cette assemblée des juniors. Édité à 4.500 exemplaires, ce document donne tous les éléments clés qui permettent de mieux comprendre le rôle du Conseil Général des Jeunes et ses missions. Ce document sera également adressé aux équipes pédagogiques et aux parents ou tuteurs légaux des jeunes élus.

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE

Les compétences oui, et les moyens ?



L'été vient de révéler au grand jour l'état de dégradation du pouvoir d'achat des ménages, des inquiétudes des français, en référence aux premières estimations des professionnels du tourisme. L'été sert généralement de baromètre économique et traduit, au-delà des statistiques, le degré de confiance et le moral des Français.

Plus globalement, la rentrée met l'accent d'une façon implacable sur les errements du gouvernement depuis 2002, incapable de stimuler la croissance, de bâtir une véritable politique de l'emploi permettant de répondre aux attentes de nos concitoyens. Ce comportement en dit long sur la manière de répondre aux inquiétudes des Français. Je suis bien obligé de faire le parallèle avec ce que vivent les collectivités, dans leur relation à l'Etat. En effet, nous voyons, au fil des mois, se développer les approximations sur la question de la décentralisation, la poursuite du démantèlement des services publics, le sentiment qu'au-delà des paroles et des déclarations d'intentions, l'abandon des espaces ruraux se poursuit inexorablement.

Je prendrai comme exemple significatif la dette de l'Etat envers le Département pour le paiement du RMI, les transferts des personnels non enseignants de l'Éducation Nationale, de l'Équipement, le manque de moyens concernant l'entretien et la modernisation de la RN 141. Autant de dépenses à ce jour non couvertes et qui auront obligatoirement des conséquences sur les finances locales.

De même, comment ne pas être inquiet avec l'application au 1^{er} janvier 2006 pour les départements de la nouvelle prestation de compensation du handicap, avec l'installation de la maison du handicap dans le flou le plus total en l'absence des décrets d'application et avec, là encore, des incidences financières lourdes qu'on ne peut à ce jour véritablement chiffrer. Nous voyons s'organiser sous nos yeux l'insupportable transfert des déficits qui vont placer les collectivités dans des situations insoutenables. Ensemble, nous devons donc demander à l'Etat de respecter ses engagements, ceux qui garantissent l'égalité républicaine sur notre territoire.

William CHERVY
Président du Groupe de la Gauche Plurielle

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Bonne rentrée à tous



Une fois encore, malgré la qualité des mesures annoncées par le gouvernement, nous pouvons être assurés que les professionnels de la revendication trouveront des prétextes pour attaquer ceux qui s'attachent à résoudre les problèmes concrets du pays. Concernant la défense du pouvoir d'achat par exemple, nous estimons que le Premier Ministre a fait "le bon choix" en augmentant le SMIC de 5% pour la troisième année consécutive. Cette politique témoigne de l'attention particulière qu'il porte aux ménages modestes.

Naturellement, les primes pour le chauffage au fioul ou la reprise d'emploi peuvent sembler dérisoires mais elles démontrent que c'est à petits pas que l'on reconstruit la confiance. Ensuite, s'agissant du chômage, les chiffres récents témoignent que les réformes engagées depuis 2002 ont été efficaces. Faire en sorte que le travail paie plus que l'assistanat, c'est du bon sens ! Le RMI ne doit pas devenir un "statut de droit commun" car ce serait la marque du renoncement de la France au plein emploi. Naturellement, les choix du gouvernement ont une incidence fiscale, mais l'effort consenti ne remet pas en cause les mesures en faveur des départements comme les nôtres. J'évoquerai simplement les 60 M€ supplémentaires débloqués en faveur de la RCEA, les dotations

spécifiques en faveur des départements ruraux ou les mesures en faveur des agriculteurs (calamité agricole, carburant). Sur l'échiquier fiscal, la Creuse n'est pas malheureuse. Elle perçoit en effet une dotation par habitant plus de deux fois supérieure à celle des autres départements.

D'un autre côté, dans cette période où chacun doit faire un effort, nous regrettons que les socialistes mettent à mal les finances départementales... Qu'il s'agisse de la démolition de l'École de Musique, du Musée de la Tapisserie, de l'Expédition aux Emirats ou de Dorsal, nous avons toujours le même sentiment : l'idée qu'il est possible de faire mieux et moins cher... C'est donc la preuve que l'argent est mal dépensé par la majorité actuelle...

A l'évidence, ce n'est pas une question idéologique... Qui peut croire que notre groupe défend une politique ultra-libérale alors que nous multiplions les interventions en matière sociale ? Qui peut croire aussi que les socialistes s'investissent de façon désintéressée dans la défense de services publics alors qu'ils les ont démantelés ou introduits en Bourse.

Certains jours, je comprends la lassitude de ceux à qui l'on promet "le grand soir" et j'aimerais simplement leur rappeler que depuis la "nuit des temps" le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt, pas à ceux qui se couchent tard... Bonne rentrée à tous...

Gérard GAUDIN
Président du Groupe de la Droite Républicaine



L'ancienne demeure, dont le corps principal date du XIII^{ème} siècle, nécessitait d'importants travaux d'adaptation aux normes d'accueil des personnes handicapées.



HANDICAP

Arfeuille-Châtain : le chantier avance

Le chantier bat son plein sur le site d'Arfeuille-Châtain, où l'ancienne maison de repos accueillera bientôt des personnes handicapées, jusqu'alors hébergées hors du département.

Engagé il y a tout juste un an, les travaux d'aménagement de l'ancienne maison de repos médicalisée d'Arfeuille-Châtain avancent à grands pas. Le gros œuvre est quasiment terminé et l'on procède actuellement à la mise aux normes de l'établissement en terme d'accessibilité.

30 nouvelles places

La réalisation de ce nouveau foyer occupationnel à Arfeuille-Châtain répond à un besoin du département et à la volonté du Conseil Général.

Le besoin, c'est celui de structures d'accueil de ce type sur le territoire départemental. La Creuse, en effet, accuse un déficit de places, qui oblige nombre de patients à se faire héberger vers des départements limitrophes. Avec ses 30 nouvelles places permanentes d'accueil et 2 places temporaires, prioritairement réservées aux Creusois hébergés dans des foyers hors du département, Arfeuille-Châtain va permettre à la Creuse de rejoindre la moyenne des autres départements pour ce type d'accueil.

La volonté, c'était de conserver une activité médico-sociale sur ce point du territoire creusois, en permettant le maintien de 24 à 26 postes de travail dont la fermeture de l'ancienne maison de repos signait la disparition pure et simple.

Rappelons qu'il s'agit de transformer cette ancienne propriété du XIII^{ème} siècle en un nouveau foyer occupationnel pour personnes handicapées en partenariat avec l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) de la Creuse (voir encadré). Or, si le bâtiment a connu deux extensions successives à la fin des années soixante et au début des années quatre-vingts, il n'était pas adapté à l'accueil de personnes handicapées.

Il a donc fallu abattre des cloisons afin d'élargir les couloirs pour permettre le passage des fauteuils roulants, remettre les différents niveaux en concordance et supprimer un lourd escalier qui supportait une cheminée. Il s'agissait de travaux conséquents mais, malgré tout, indique-t-on à l'APAJH : "On arrive aujourd'hui à un coût de construction de presque de moitié par rapport à la réalisation d'un bâtiment neuf".

Cependant, l'importance des travaux à réaliser, en particulier ceux qui sont liés aux nouvelles normes imposées à ce type d'établissement, explique le retard d'environ un an pris pour l'ouverture de cette structure par rapport à l'objectif initial. L'ouverture du nouveau foyer occupationnel d'Arfeuille-Châtain est aujourd'hui prévue pour le premier semestre 2006.

Une fois les travaux achevés sur la bâtisse, il restera à sécuriser les douves qui entourent le château et sur lesquelles devrait travailler un chantier d'insertion, dans le même esprit que ce qui est entrepris sur les jardins en terrasse de Saint-Georges-Nigremont. ■

Repères historiques

2001 : L'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) met en demeure le Comité d'Entreprise Robert Bosch, gestionnaire de la maison de repos d'Arfeuille-Châtain, de recruter du personnel médical et de mettre l'établissement aux normes d'un service de suite et de réadaptation. Face à ces exigences et devant l'impossibilité de trouver les financements nécessaires, les gestionnaires décident de fermer la structure d'accueil et de vendre l'établissement.

Compte tenu du prix relativement modéré (382.000€), les candidats à l'acquisition sont rapidement nombreux. Contactés par le Conseil Général, les gestionnaires indiquent donner leur préférence à une collectivité territoriale, pour monter un projet permettant de répondre à un besoin du département et maintenir de l'activité médico-sociale et de l'emploi sur le site.

La Creuse étant en dessous des moyennes départementales en terme de foyers occupationnels, des contacts sont pris avec l'APAJH pour savoir si cette association est prête à monter un projet de cette nature. L'APAJH donne rapidement son accord et le Conseil Général fait l'acquisition de l'ensemble immobilier en octobre 2001, pour le montant de 382.000€.

2002 : Le projet de foyer occupationnel apte à recevoir 30 personnes en internat et 2 personnes en hébergement temporaire est déposé devant le Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale le 30 mai ; il reçoit un avis favorable. L'établissement est créé le 25 juin et la structure est revendue à l'APAJH (hors l'étang) en août.

Depuis cette date, l'association a entamé un programme de réhabilitation des locaux qui doit se terminer dans les prochains mois et permettre l'ouverture de cette structure au cours du premier semestre 2006.

Et aussi...

LE SDEC ENFIN DANS SES MURS



C'était attendu depuis longtemps et c'est désormais chose faite depuis la rentrée de septembre : le SDEC (syndicat départemental d'électricité de la Creuse) et ses 17 agents ont désormais leurs propres locaux, avenue Mendès-France, à Guéret.

Les personnalités étaient nombreuses, au jour de l'inauguration, tant il est vrai que le SDEC est un outil très important pour les communes creusois. Il est le propriétaire des lignes basse et moyenne tension du département, soit un réseau de 9.000km de fil, et sa mission n'est pas des moindres : amener l'électricité dans les foyers dans les meilleures conditions de sécurité et de qualité. Méconnu des particuliers, le SDEC est pourtant le troisième donneur d'ordre du département en matière de marchés publics : 200 chantiers pour environ 6 millions d'€ de travaux réalisés en 2004. Le Conseil Général est un partenaire fidèle du SDEC, auquel il apporte une dotation tournant autour de 1,5M€ chaque année.

Ces travaux peuvent concerner l'effacement des réseaux, leur renforcement par la création de postes de transformation ou le changement de sections de câbles existants, l'extension des réseaux (branchements pour l'habitat en zone rurale), mais aussi les programmes concernant l'éclairage public.

Et aussi...

LES JEUNES DONNENT
DES COULEURS AU CMN



Le Centre médical national (CMN) de Sainte-Feyre a organisé, pour la première fois, un chantier international de jeunes,

qui a regroupé, durant trois semaines, 14 jeunes venus d'Autriche, Allemagne, Québec, Angleterre et différentes régions de France (Saint-Étienne, Rennes, Lyon, Montpellier).

Ce chantier consistait dans la réalisation d'une fresque murale sur le mur visible de la route, dans la perspective de la célébration du centenaire de l'établissement, l'année prochaine. Il se poursuivra par la création d'une mosaïque sur l'une des pentes bordant le centre et sera alors ouvert aux jeunes Creusois, par l'intermédiaire de la Mission Locale.

Le chantier international 2005, qui s'est déroulé en août, a nécessité un budget de 16.032€, intégrant les frais de vie, d'animation, d'encadrement, de chantier et de gestion. Financé par le CMN de Sainte-Feyre, il a bénéficié d'une subvention de la Jeunesse et Sports (2.000€) et d'une aide du Conseil Général à hauteur de 1.600€, dans le cadre de la politique jeunesse et de la politique d'accueil.

14



ROUTES DÉPARTEMENTALES

Un tronçon de plus

À peine les travaux étaient-ils terminés au Masbet (Croze) qu'ils ont redémarré entre Le Chaussidoux et La Seillade (Puy-Malsignat et Saint-Maixant) : un nouveau tronçon de l'axe Est Limousin est en cours d'aménagement.



Le chantier qui a débuté sur la RD917, entre "Châtres" et la RN145, nécessite de très importants travaux de terrassement.

Les élus des communes concernées par l'important chantier de la section Chaussidoux - La Seillade ont été invités à la mairie de Saint-Maixant, pour une réunion d'information au lancement des travaux.



Le chanteur, s'il travaillait au Conseil Général, n'en finirait pas d'entonner son tube "J'étais sur la route toute la sainte journée". D'autant qu'une journée n'y suffirait pas, jeune homme, surtout lorsqu'il s'agit de parler aménagement de l'axe Est Limousin, qui coupe la Creuse en deux du nord au sud et pour lequel le Département et la Région font cause financière commune (*). On appelle ça le PRIR (programme routier d'intérêt régional) et cela constitue un enjeu majeur pour la Creuse, à la fois en ce qui concerne le désenclavement économique et la sécurité des usagers et des riverains. Ainsi, aussitôt après l'achèvement d'un tronçon de 3 km sur la RD982 au Masbet (commune de Croze) au début de l'été, les engins se

sont portés sur la RD990, entre Le Chaussidoux et La Seillade (communes de Puy-Malsignat et Saint-Maixant), où les attendait un autre chantier, de 3,7 km celui-ci. Précisément, il s'agit de procéder au renforcement et au re-calibrage de la route existante, ce qui suppose quand même quelques menus efforts: pour le terrassement, 6.300 m³ de déblais et 5.600 m³ de remblais ; pour la chaussée, 2.600 t de graves bitumes en re-profilage, 9.250 t de graves bitumes en renforcement et 10.200 t de béton bitumineux en couche de roulement. Ajoutez le remplacement d'un aqueduc en béton nécessitant 2.400 m³ de terrassement et l'allongement de 7 ouvrages d'assainissement. Total escompté : 1,9M€ TTC de travaux, dont une aide de la Région

de 30% sur le montant hors taxes, pour un chantier qui devrait être livré au printemps prochain, si la météo n'est pas désagréable.

RD917 :
100% département

Entre le lieu-dit Châtres et la RN145, sur les communes de Verneiges et Nouhant, on n'est plus sur l'axe Est Limousin. Il n'empêche, la RD917, qui relie Boussac à la RN145 via Lavaufranche et Soumans, avait bien besoin qu'on lui prête attention. Et le chantier qui s'y déroule, inscrit au PRID (programme routier d'intérêt départemental), n'est pas mineur. Il comprend le renforcement de la chaussée et la création de parties neuves en rectification de deux

virages. L'aménagement a une longueur de l'ordre de 2.600 m. Il va nécessiter d'importants travaux de terrassement (27.500 m³ de déblais, 7.800 m³ de remblais), et même le remplacement d'un pont sur le ruisseau la Verneigette, le tout pour un montant estimé à 1,45M€ TTC intégralement financés par le Conseil Général et une livraison au printemps 2006. ■

(* Sur l'axe Est Limousin, le Département bénéficie d'une aide conséquente de la Région (jusqu'à 50% de subvention pour les tracés nouveaux) dans le cadre d'une convention cadre de 15 ans, assortie de conventions d'application qui précisent les projets, par périodes de 5 ans.

Et aussi...

AIDE AUX EMPLOIS
ASSOCIATIFS

Afin de compenser la suppression des emplois jeunes, le Conseil Régional a décidé de financer des emplois tremplin appelés "contrats d'initiative associative". La Région finance 50% de la dépense plafonnée à un salaire chargé de 24.000€ par an. Le Conseil Général apporte une contribution départementale à hauteur de 20% de l'allocation versée par la Région.

Ainsi, depuis le début de l'année 2005, le Conseil Général a été amené à voter pour 64.856,69€ de crédits, correspondant à la part départementale dans le financement de pas moins de 42 emplois. Ces emplois bénéficient à des structures associatives agissant dans différents domaines - la culture, le sport, le développement territorial, etc. - et représentent un panel très varié de spécialités, permettant à des jeunes d'occuper un emploi, souvent leur premier.

UNE CANDIDATURE
"NATURELLE"



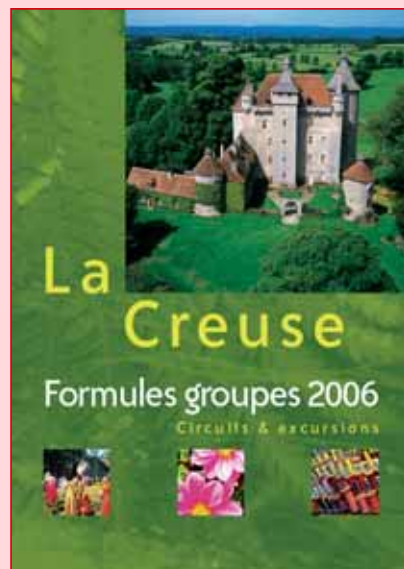
Le site de l'étang des Landes a été classé en réserve naturelle nationale par décret du 23 décembre 2004. Depuis, le Conseil Général a présenté, devant le comité présidé par le Préfet, la candidature du Département en vue d'obtenir la gestion du site.

Cette candidature s'appuie notamment sur le fait que l'étang est propriété du Conseil Général depuis 1995, que des actions d'entretien et de surveillance y ont été conduites. Et, bien sûr, que le Département projette d'y développer des structures d'accueil et des aménagements pédagogiques, avec la volonté de concilier la démarche de réserve naturelle et le développement du territoire local.

En quelque sorte, une candidature "naturelle" pour un site qui ne l'est pas moins, et qui va bénéficier, dans le courant de l'année 2006, de la réalisation d'équipements destinés à l'observation de la faune et de la flore.

15

Et aussi...

LA CREUSE PARLE
AUX GROUPES...

Le Comité Départemental du Tourisme et le Service Loisirs Accueil de la Creuse ont conçu 16 produits touristiques, en partenariat avec les acteurs touristiques du département, pour proposer à des groupes des idées de séjours dans la Creuse. Excursions à la journée, circuits sur plusieurs jours, c'est une offre multiple et diversifiée conjuguant culture, nature, gastronomie et patrimoine qui permettra de repositionner le département comme destination auprès des comités d'entreprises, associations, autocaristes, etc. Ces forfaits touristiques vont être lancés sur le marché grâce à un mailing commercial en direction de plus de 2.500 contacts professionnels issus de l'achat d'un fichier qualifié.

... ET AUX ANGLAIS

"Offer yourself a flower, take pleasure in a garden" : c'est la traduction, un rien adaptée à l'anglais, du slogan du Comité Départemental du Tourisme de la Creuse "Faites-vous une fleur, offrez-vous un jardin". C'est aussi le slogan du dossier de presse édité par le CDT dans la langue de Shakespeare et destiné à la presse anglaise.

Rappelons que ce dossier de presse avait valu à la Creuse un premier prix national, celui de la Fédération nationale des comités départementaux du tourisme. Souhaitons-lui le même succès Outre-Manche.

Un gîte de pêche du Service Loisirs Accueil a réalisé cette année 33 semaines de location. Il s'agit du gîte de M. François Nadaud, à Coudert Vieux (commune d'Ahun), une maison en rondin de bois classée 4 épis et située au bord d'un étang privé.



TOURISME

Saison
moyenne

Les premiers résultats de la saison touristique 2005 font apparaître un bilan mi-figue mi-raisin. Avec, quand même, un regain en août.

La dernière note de conjoncture du Comité Départemental du Tourisme (CDT) fait apparaître une certaine déception des prestataires au terme de la saison estivale 2005 (*). Les professionnels estiment que les conditions météo favorables de cette saison pouvaient leur laisser espérer un meilleur niveau d'activité, regrettant le démarrage tardif par rapport à 2004.

Heureusement, août

Les professionnels interrogés ont connu des fortunes diverses, mais ils s'accordent à dire que le mois d'août a été assez bon, plutôt en progression. La fréquentation d'avant saison a été stable par rapport à 2004, tandis que le mois de juillet a été assez mitigé. Si l'on affine un peu l'analyse, on constate que la clientèle française, en hausse en août, aurait été moins présente en juillet, et stable voire en baisse en mai et juin. La fréquentation étrangère serait restée stable, sauf en août, les vacanciers étrangers les plus fidèles demeurant les Britanniques, Néerlandais, Belges, Allemands et Suisses.

Dans l'hôtellerie, après une avant saison plutôt satisfaisante, juillet a

connu un niveau relativement moyen, tandis que le mois d'août est jugé assez bon. Les gestionnaires de campings ont noté un assez bon niveau d'activité en avant saison et en août. Pour les chambres d'hôtes, fréquentation plutôt mitigée, à l'exception du mois d'août.

Pour l'hébergement locatif (gîtes ruraux en réservation au Service Loisirs Accueil et locations Clévances), la saison 2005 s'est traduite par une baisse de fréquentation, hormis sur août qui reste le mois le plus prisé, en particulier la première quinzaine.

Ces tendances observées au niveau des structures d'hébergement trouvent leur écho fidèle chez les restaurateurs, mais aussi chez les prestataires de tourisme de loisirs (parcs à thème, jardins), culturel (musées, châteaux) ou encore sportive (VTT, équitation) qui, tous, observent que le mois d'août est la seule véritable satisfaction de l'été 2005. ■

(* Enquête qualitative réalisée par téléphone auprès d'un panel de cinquante professionnels du tourisme creusois. Les informations collectées permettent seulement de dégager des tendances par secteur d'activité et par période.



Le fonds d'archives des Houillères d'Ahun : un intérêt historique majeur.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Une mine
d'informations

Le Conseil Général est récemment devenu propriétaire du fonds d'archives de la société des Houillères d'Ahun. Une mine d'informations dont l'intérêt historique est incontestable.

Ce n'est pas une mine d'or, mais c'est quand même une ressource rare que le Conseil Général vient d'acquérir au bénéfice des Archives départementales de la Creuse : rien de moins que la totalité du fonds d'archives de la société des Houillères d'Ahun.

Cette acquisition fait suite à la liquidation judiciaire des Houillères d'Ahun. En l'espèce, il s'agit d'un don du mandataire liquidateur, autorisé par une ordonnance du juge commissaire chargé de la liquidation. Le contrat a été signé en juin. Il fait du Conseil Général de la Creuse le propriétaire de l'ensemble des archives de la société, un fonds unique en Limousin par son ampleur.

Un pan de l'histoire
industrielle locale

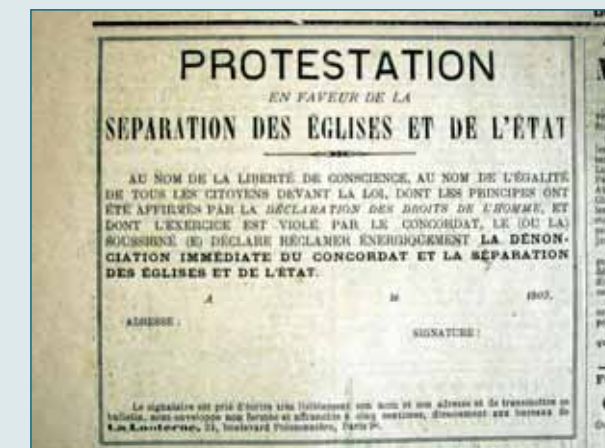
L'ensemble de ce fonds représente près de 150 mètres linéaires (ml). Conservés dans l'ancien siège de la société minière, à Lavaveix-les-Mines, les documents sont dispersés entre les huit anciens bureaux de l'administration (58 ml) et de vastes

combles aménagés (92 ml). Outre une bibliothèque assez fournie et un certain nombre de clichés photographiques, le fonds se compose, entre autres, de dossiers administratifs et de personnels, de registres comptables et d'exploitation, et de plans.

Les documents les plus anciens semblent remonter à la première moitié du XIX^{ème} siècle, la majeure partie du fonds concernant les années 1858 - date de fondation de la société - à 1969, date de fermeture du dernier puit de la concession d'Ahun nord.

Etant donné la disparition presque complète des autres fonds d'archives minières du Limousin, ces archives, conservées presque intégralement et dans un état exceptionnel, présentent un intérêt historique majeur. L'histoire industrielle et sociale du département, voire de la région, sera grandement enrichie par leur entrée aux Archives départementales, leur classement, et leur communication aux divers publics intéressés : érudits locaux, étudiants et chercheurs en histoire sociale, en histoire de l'industrie et des productions... ■

Et aussi...

EXPO : LES CREUSOIS
FACE À LA LOI DE 1905

L'année 2005 marque le centenaire de la loi de séparation des églises et de l'État, votée précisément le 9 décembre 1905. C'est dans le cadre des célébrations nationales organisées par le Ministère de la Culture que les Archives départementales de la Creuse proposent l'exposition "9 décembre 1905 : les Creusois face à la séparation des églises et de l'État". Elle aura lieu du 29 novembre 2005 au 31 mars 2006, dans le hall d'exposition des Archives.

Une campagne de collecte de documents en direction des particuliers, lancée en janvier 2005, a permis de prendre connaissance de certains documents originaux - tracts anticléricaux, ouvrages, médailles... - qui ont sensiblement enrichi ce projet. Illustrée par des documents d'archives, notamment de nombreuses photographies, l'exposition s'adresse à tous. Articulée en quatre volets principaux, elle s'attachera tout d'abord à présenter le contexte national de la loi de séparation ; puis, le propos se centrera sur la vie religieuse en Creuse au début du XX^{ème} siècle. La troisième partie retracera le contexte et les événements relatifs à la loi de séparation en Creuse. Enfin, seront mises en lumière les conséquences de cette loi pour notre département.

9 décembre 1905 : les Creusois face à la Séparation des églises et de l'État. Exposition visible du 29 novembre 2005 au 31 mars 2006, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00, dans le hall d'exposition des Archives départementales de la Creuse : 30, avenue Franklin Roosevelt, à Guéret. Tél. : 05.44.30.26.50.

Courriel : archives@cg23.fr



18

Quatre partenaires pour un projet commun

La Maison Relais installée dans les locaux du couvent des Sœurs du Sauveur est gérée par un Groupement d'Intérêt Public (GIP) baptisé "Trace de pas" et présidé par le docteur Xavier Emmanuelli, Président et fondateur du SAMU Social de Paris.

Ce groupement est composé de quatre partenaires : l'État, le Conseil Général de la Creuse, la commune de La Souterraine et l'association "Les Amis de Trace de Pas". C'est ce GIP qui avait pour mission de procéder à l'ouverture de la Maison Relais destinée à accueillir des personnes en voie d'insertion.

En 2005, le Département de la Creuse a apporté une participation financière au fonctionnement du GIP d'un montant de 13.860€, à parité avec l'engagement des autres partenaires ayant constitué le Groupement d'Intérêt Public.

Un tiers des 5.500 m² habitables du couvent ont été réaménagés, offrant 16 appartements aux résidents.

TRACE DE PAS

Une nouvelle maison Un nouveau départ

Ouverte en juin dernier dans l'ancien couvent du Sauveur, à La Souterraine, la toute nouvelle Maison Relais gérée par l'association "Trace de Pas" accueille ses nouveaux résidents. Première étape d'un vaste projet social d'accueil, de soins, d'hébergement et de formation destiné aux personnes en difficulté.

Onze résidents ont pris possession de leur nouveau logement dans l'ancien couvent des Sœurs du Sauveur de La Souterraine. D'ici à quelques jours, l'établissement affichera vraisemblablement complet. Cette "pension de famille" d'un genre nouveau accueille des personnes en voie d'insertion, puisqu'il s'agit d'une Maison dite "Relais" et baptisée "L'Alchimie des Jours". C'est la seconde maison de ce type à voir le jour en France, après l'ouverture d'un équipement identique à Paris.

L'histoire de cette Maison Relais remonte au début des années 2000, date à laquelle les Sœurs du Sauveur et de la Sainte Vierge quittent le couvent et donnent leur propriété au président du SAMU Social de Paris, le docteur Xavier Emmanuelli. Très vite, un grand projet d'accueil et d'hébergement des personnes en difficultés se dessine. Une association - "Trace de Pas" - puis un Groupement d'Intérêt Public (GIP), travaillent à la réhabilitation d'une partie du bâtiment.

"Près de 50 jeunes répartis en quatre sessions de formation ont travaillé sur la première étape de ce vaste chantier", indique Jean-Philippe Beguin, le responsable de la Maison Relais. "Maçonnerie, démolition, pose de carrelage, restauration des espaces extérieurs, ont constitué l'essentiel de leurs travaux. Nous avons laissé les opérations jugées plus sensibles en matière de sécurité aux entreprises professionnelles".

Se ressourcer au calme

Pour Jean-Philippe Beguin, cette première intervention sur l'ancien couvent est un succès. Pour preuve, une trentaine de ces jeunes stagiaires a retrouvé un emploi à l'issue de ce chantier de formation mené en partenariat avec la



Deux nouvelles étapes pour "Trace de pas"

À ce jour, seule la Maison Relais fonctionne, mais le projet de "Trace de Pas" ne s'arrête pas là. Ainsi, les trois autres ailes composant le bâtiment principal du couvent des Sœurs du Sauveur devraient abriter, d'ici à quelques années, un Centre national et international de formation aux nouveaux métiers de l'urgence sociale. Il s'agira d'un équipement unique, destiné à former les professionnels en contact avec les personnes en difficultés : futurs animateurs des SAMU sociaux de toute l'Europe, voire personnels intervenant dans les graves crises mondiales et les pays en guerre.

La dernière étape de la métamorphose du couvent sera la création d'un centre d'hébergement pour accueillir ces stagiaires venus du monde entier, mais aussi pour offrir le gîte et le couvert aux quelques pèlerins en route pour Saint-Jacques de Compostelle, et empruntant les chemins de randonnées creusoises. À l'image de ce qui s'est fait pour la réalisation de la Maison Relais, on réfléchit à la création de nouveaux chantiers d'insertion pour aider à réhabiliter le bâtiment. Actuellement, le GIP "Trace de Pas" travaille à la recherche des financements nécessaires pour mener à bien ces prochaines étapes.

Fédération Compagnonnique du Bâtiment et la Chambre de Métiers de la Creuse.

Aujourd'hui, un tiers des 5.500 m² habitables de l'ancien couvent sont rénovés et 16 appartements sont donc mis à la disposition de personnes en voie d'insertion. "Nous avons un public mixte, hommes et femmes venus pour la plupart du Limousin, dont la moyenne d'âge est d'environ 40 ans. Pour ces résidents qui restent ici le temps qu'ils désirent, c'est bien souvent un premier logement. Il s'agit pour eux de regagner du "punch" et de se retrouver dans un endroit calme et tranquille après un parcours difficile", poursuit Jean-Philippe Beguin, seul encadrant de cette maison aux côtés de deux autres employés en contrat CES. À L'Alchimie des Jours, on vient donc pour se ressourcer et retrouver l'apprentissage d'une nouvelle vie en société. On peut ainsi prendre ses repas de manière individuelle dans sa chambre ou bien collective, dans une grande salle à manger. Chacun choisit le mode d'organisation qui lui convient et progresse à son rythme.

L'ancien couvent des Sœurs du Sauveur et de la Sainte Vierge s'étend sur 2 ha de terrain en plein centre de La Souterraine. On a donc aussi restauré le potager, réaménagé une serre et, comme la place ne manque pas, on y élève des volailles au milieu des ânes et des chevaux.

Passionné de sculpture, Jean-Philippe Beguin espère bien faire partager son engouement aux résidents, mais aussi leur faire découvrir la peinture, assister à des concerts et pratiquer de nombreuses activités grâce au tissu associatif de La Souterraine.

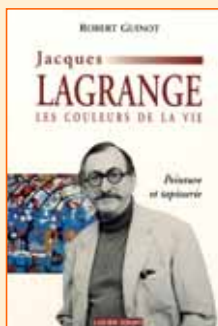
Après quatre mois de fonctionnement, aucun des résidents n'a encore souhaité quitter la Maison Relais, tous ont préféré poursuivre leur reconstruction pour aborder un nouveau départ dans la vie. C'est peut-être ça L'Alchimie des Jours... ■



19

Et aussi...

HOMMAGE À JACQUES LAGRANGE



Dix ans après la mort de Jacques Lagrange (1917-1995), Robert Guinot vient de signer la première étude consacrée à ce peintre de la Nouvelle École de Paris, qui prit une part prépondérante dans le mouvement de rénovation de la basse lisse et fonda, avec Jean Lurçat, l'association des peintres cartonniers de tapisserie. Sous le

titre "Jacques Lagrange, les couleurs de la vie", Robert Guinot a reconstitué le parcours d'un artiste original et complexe, à la fois peintre, tapissier, décorateur de théâtre et de cinéma, collaborateur de Jacques Tati et enseignant à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, etc.

"Jacques Lagrange, les couleurs de la vie", éditions Lucien Souny, 30€.

NOUVELLE JEUNESSE POUR FAUST



Prenez un film muet, deux musiciens pour accompagner les images et un acteur pour redonner de la voix aux comédiens sans paroles. Ce travail, réalisé par la compagnie Cartoun Sardines à partir d'un chef-d'œuvre du cinéma allemand de l'entre-deux guerres, offre une confrontation entre cinéma, musique et théâtre. Et donne une nouvelle jeunesse au Faust de Murnau, à voir à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine, le mercredi 8 novembre, à 20h30.

Renseignements et réservations
à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien
(05.55.63.10.06).

Martial Solal est un des meilleurs pianistes de jazz au monde, un virtuose qu'accueillera l'Espace de l'Écluse le 5 novembre.

"SWING"

Jazz à La Sout' ... et ailleurs

Depuis le 21 octobre et jusqu'au 5 novembre, "Jazz à La Sout'" invite les amateurs à partager la convivialité du swing. Et s'invite à bien des tables, de La Souterraine à Guéret, avec quelques pointures aux fourneaux, comme Marcel Azzola et Martial Solal.

Chaque année, La Souterraine redevient la capitale creusoise du swing. 2005, avec la 8^{ème} édition du Festival d'Automne de "Jazz à La Sout'", confirme ce statut, en étendant l'influence de la vénérable institution bien au-delà de la Porte Saint-Jean.

Au fond, c'est assez simple à comprendre. Depuis 1998, Thierry Bourguignon et sa joyeuse bande ont toujours voulu faire de cette histoire une invitation aux rencontres, un moment de plaisir partagé. Du jazz pour qu'on en parle. Avec le sourire. Forcément, ça finit par se savoir...

Avec ça, passent les années et les thèmes, les affiches proposées sont toujours de grande qualité, à la fois "pointues" et susceptibles d'emporter l'adhésion du plus grand nombre. Si, si, on vous le dit, la culture peut être populaire sans être vulgaire, la preuve.

Cette année, le thème est "Jazz et Chansons". Pourquoi pas ? Et l'affiche, elle, est alléchante. Rien moins que Marcel Azzola, dans sa rencontre

avec Dany Doriz (vibraphone), par exemple. Et l'incomparable Martial Solal, entré au Panthéon des pianistes après avoir obtenu le prestigieux Prix Nobel du jazz) en 1999, ça vous classe quand même un festival, non ? Le reste n'est pas mal non plus, même si cela ne sonne pas naturellement aux oreilles des profanes.

Surtout, sans donner l'air d'y toucher, "Jazz à La Sout'" est un festival intelligent. Parce qu'il est dans le partage et la conviction ancrée que la culture est accessible à tous, partout. Du coup, il y aura du cinéma, du dessin d'humour, des concerts bien sûr, à La Souterraine et dans sa zone d'influence naturelle (Saint-Sulpice-le-Dunois, Saint-Étienne et Saint-Pierre de Fursac, Saint-Sébastien), mais aussi à Guéret, ville amie devenue partenaire fidèle ; comme le sont également le Conseil Général et le Conseil Régional, qui ont bien compris l'influence grandissante de ce festival. ■

▶ Demandez le programme

Mardi 25 octobre (20h30)

Soirée Ciné-Jazz au cinéma l'Eden de La Souterraine.

Mercredi 26 octobre (14h30)

L'Affaire à Swing (Maquens - France), à l'Espace de l'Écluse.

Vendredi 28 octobre (20h30)

Marcel Azzola et Dany Doriz Quintet (Paris - France), à la salle polyvalente de Guéret ; 1^{ère} partie Gilbert Leroux Washboard Group.

Samedi 29 octobre (20h30)

Nara Lisboa Quartet (Porto Alegre - Brésil), à la salle des fêtes de Saint-Pierre et Saint-Étienne de Fursac.

Dimanche 30 octobre (17h00)

Lewis Titi Jazz Band (La Souterraine - France), à la salle des fêtes de Saint-Sébastien.

Lundi 31 octobre (19h30)

Dîner-concert avec Frankie Kelly Quartet (San Francisco - USA), à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine.

Mardi 4 novembre (18h30)

Apéro-concert avec Éric Luter et Triocéphale (Paris - France), à l'Espace Fayolle de Guéret.

Mercredi 5 novembre (20h30)

Concert de clôture avec Martial Solal Trio, à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine.

Durant tout le Festival

"Quand le dessin d'humour croise le jazz...", exposition de dessins de Blachon, Bridenne et Samson, à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine et l'Espace Fayolle de Guéret.

Renseignements/réservations :

Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).

Et aussi...

VENDREDIS SORTIES : EMBARQUEZ!

Les Vendredis Sorties constituent désormais un pan incontournable de la vie culturelle guéretoise. Si la programmation concoctée par la Fédération des œuvres Laïques, en collaboration avec les services culturels de la ville de Guéret, s'adresse toujours aux plus jeunes, elle séduit les familles par sa variété et sa qualité. Début de saison bien dans l'esprit, le vendredi 18 novembre, à 20h00, à l'Espace Fayolle, avec "Embarquez !", l'histoire du petit Victor incarné par une marionnette et qui vient de perdre Baltus, son meilleur ami, un vieux clown.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35).

ORCHESTRE RÉGIONAL : ACCENTS RUSSES

L'orchestre symphonique régional du Limousin réinvestit la salle polyvalente de Guéret le jeudi 24 novembre, à 20h30, avec une soirée aux accents russes. Les compositeurs Borodine, Rachmaninov et Tchaïkovski seront livrés aux mains expertes du soliste Roger Muraro, la garantie d'une soirée de qualité pour les mélomanes.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35).

Et aussi...

CHRONIQUE
D'UNE FIN ANNONCÉE

Un matin comme un autre, la mort interrompt le quotidien. Et meurent le paysan, le cheval, le cochon et la vache. "On liquide" raconte la dernière journée du dernier paysan dans la dernière ferme, sous la forme d'une farce tragique, à découvrir tant qu'on est encore vivant, le mercredi 16

novembre, à 20h30, au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).

ATCHOUM : À LA SANTÉ
DE TOUS LES PUBLICS

Un musicien, une contrebasse, une danseuse, des calebasses, des coquilles de noix, des bouts de papier. Qui tire les ficelles? Dans ce duo amoureux, les sons et les gestes jouent au

chat et à la souris. Théâtre musical, théâtre d'objets et danse composent "Atchoum", invitation lancée à tous les publics de découvrir un univers onirique et mystérieux, le mardi 13 décembre 2005 (9h30, 10h45 et 14h30) à l'Espace de l'Écluse de la Souterraine.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).

THANK YOU SATAN...
ET MERCI LÉO

Tel un élégant funambule tout de noir vêtu, Michel Hermon, homme de théâtre et chanteur, fait renaître les chansons de Léo Ferré. Avec Pierre-Michel Sivadier (piano) et Gérard Barreaux (accordéon), il ressuscite les mots de l'incandescent Léo. Le Théâtre Jean Lurçat accueillera son récital Thank You Satan, le vendredi 2 décembre, à 20h30.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).

CROISÉE DES CHEMINS

Histoires d'eau
au coin de la rue

La Maison des Jeunes et de la Culture de La Souterraine organise jusqu'au 13 novembre la 5^{ème} édition de "La Croisée des Chemins". Plusieurs artistes contemporains y exposent leurs œuvres à travers la ville.



L'eau est sans conteste un élément majeur et fédérateur dans notre département mais c'est également une précieuse ressource naturelle que l'on nous incite de plus en plus à économiser et à protéger. C'est pour nous rappeler toute l'importance de l'eau dans le monde que la MJC Centre Social de La Souterraine (*) organise la 5^{ème} édition de sa manifestation "La Croisée des Chemins" sur le thème "Cours d'O, quand l'art croise la science..."

Que ce soit à l'Atelier (MJC), dans le jardin de la bibliothèque, dans les vitrines des commerçants ou bien encore sur les berges de la Sédelle, les artistes contemporains ont installé leurs œuvres (arts plastiques, vidéos, photos, etc.), au gré de leurs découvertes, de leurs interrogations, de leurs rencontres avec les spécialistes de l'eau ou les habitants.

La cinquième "Croisée des Chemins" a débuté à la fin du mois de juillet

et se poursuit jusqu'au 13 novembre. Vous pourrez donc toujours admirer, entre autres, les œuvres de Rémi Uchéda intitulées "Mouillées" ou bien celles de Jacques Vieille, "Lave-Yeux", "Le nez dans l'eau", "Jardin carré" au cours d'un périple initiatique à travers les rues de la cité sostranienne. L'art contemporain dérange parfois, il interpelle souvent le promeneur mais, comme vous pourrez en juger, il ne laisse jamais indifférent. Renseignements : MJC - Centre Social, 27 rue de Lavaud - 23000 La Souterraine - Tél. : 05 55 63 19 06. ■

(*) "La Croisée des Chemins" est une initiative qui a notamment reçu le soutien de la ville de La Souterraine, du Conseil Général de la Creuse, du Conseil Régional du Limousin et du Ministère de la Culture et de la Communication ainsi que de nombreux autres partenaires.



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE

12 antennes
vous reçoivent

L'École Nationale de Musique de la Creuse a repris ses enseignements depuis un mois. Dans tous les points du territoire creusois et pour tous les goûts.

Faisant fi des vicissitudes qui ont marqué le printemps dernier (démolition du bâtiment pour raisons de sécurité), l'École Nationale de Musique de la Creuse a repris ses activités depuis maintenant un mois. Désormais installée au collège Martin Nadaud de Guéret et disposant de salles annexes dans cet établissement ainsi que dans l'ancien bâtiment de la MGEN devenue propriété du Conseil Général, l'école dispose également d'antennes dans

tout le département pour dispenser ses enseignements.

L'ENM de la Creuse forme des musiciens amateurs comme professionnels, dans le cadre de cursus officiellement reconnus par le ministère de la Culture et couvrant tous les instruments de l'orchestre, traditionnels, anciens et voix. L'ENM, c'est aussi l'Orchestre des Jeunes de la Creuse, une saison musicale sur tout le département et des interventions multiples en milieu scolaire. ■

Renseignements

Pour se renseigner sur les activités de l'ENM, on peut s'adresser au siège de Guéret ou à l'antenne la plus proche de son domicile.

Siège (renseignements, inscriptions, location d'instruments) :

Collège Martin Nadaud, rue René Cassin, 23000 Guéret.

Tél. : 05.44.30.26.90 ; fax : 05.44.30.26.91.

Courriel : enm@cg23.fr

Lieux d'enseignement :

Aubusson :	05.55.67.75.34.	Évaux-les-Bains :	05.55.65.69.30.
Auzances :	05.55.67.01.94.	Felletin :	05.55.66.54.14.
Bonnat :	05.55.81.21.93.	Grand-Bourg :	05.55.80.48.89.
Bourganeuf :	05.55.64.07.61.	Guéret :	05.44.30.26.90.
Boussac :	06.19.30.40.65.	La Souterraine :	05.55.63.35.35.
Châtelus-Malvalaix :	05.44.30.26.90.	Royère-de-Vassivière :	05.55.64.72.63.

Et aussi...

LES ÉPHÉMÈRES :
INSTANTS DE VIE

À travers neuf étapes, de l'enfance jusqu'aux derniers instants, les quatre comédiens de la compagnie Les Loups nous promènent dans les vies de six personnages. Réflexion sur la vie, le rapport aux autres, le besoin d'amour et de solitude, le besoin d'exister aux yeux des autres, programmée au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson le mardi 29 novembre, à 20h30.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).

LES ACROSTICHES DE RETOUR

Depuis leur création en 1994, les Acrostiches défient les lois de la gravité dans tous les sens du terme, mêlant humour, dérision et prouesses physiques. Deux ans après leur dernier passage à La Souterraine, ils reviennent proposer leur dernier spectacle "À contretemps", nouveau mélange d'acrobatie, de jonglerie, de main à main et d'équilibre, auxquels s'ajoutent le chant et la comédie. Un trio clownesque à revoir à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine, le vendredi 9 (20h30) et le samedi 10 décembre (14h30).

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).

BUFFO, LE "BEST OF"



Pour fêter ses 30 ans de carrière, le clown Buffo a choisi de plonger dans la grande malle aux sketches oubliés pour en faire revivre les meilleurs et en créer de nouveaux. Howard Buten, caché derrière les masques de son personnage, nous invite à nous perdre dans son univers empreint de joie et de mélancolie, au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson, le mercredi 14 décembre, à 19h30.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.09.09).